

Réf: Dossier N° 146818

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CKS-AGRO »

Siège social Abidjan, Marcory, ABIDJAN / MARCORY-
RESIDENTIEL, Lot 0, Ilot 2

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/09/2022, et enregistrés au CEPICI le 28/09/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CKS-AGRO »

Objet :

- Exploitation des terres pour l'agriculture et l'élevage
- Commercialisation et vente de produits de l'élevage et agricoles
- Production et commercialisation d'aliments pour volailles
- Formation et conseils en élevage et techniques agricoles

Et pour la réalisation de l'objet social:

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles,
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux,
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce,
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée,
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Marcory, ABIDJAN / MARCORY-RESIDENTIEL, Lot 0, Ilot 2

Dirigeant(s) : M SILUE CHIONFOUNGO KASSOUM (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-09196 du 06/10/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°50211/GTCA/RC/2022 du 06/10/2022

